

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 31 décembre 2017

Communication financière

2017



RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 31 décembre 2017

Communication financière

2017



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

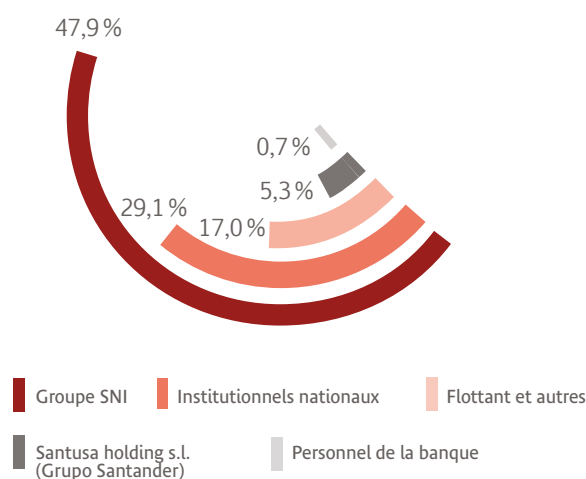
Croire en vous

Attijariwafa bank en chiffres

- 19754 collaborateurs
- 3407 agences au Maroc
- 290 agences en Afrique du Nord

- 70 points de vente en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique
- 443 agences en Afrique de l'Ouest
- 96 agences en Afrique Centrale

Actionnariat au 31 décembre 2017



Évolution du cours de l'action Attijariwafa bank

Attijariwafa bank vs MASI du 31/12/2011 au 13/02/2018

1^{ère} capitalisation boursière du secteur bancaire au Maroc :
98,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2017.

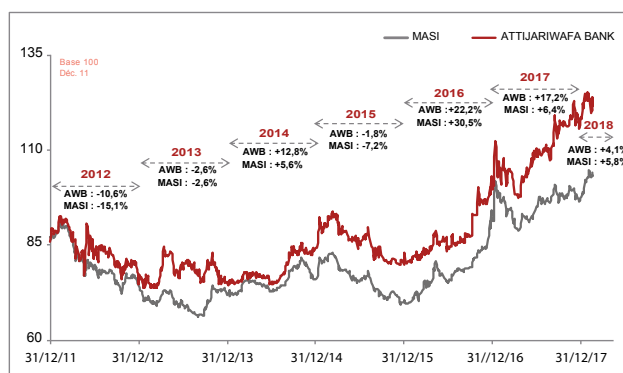


Tableau de bord de l'actionnaire

Attijariwafa bank	2015	2016	2017
Cours	338	413	484
P/B	1,86x	2,06x	2,27x
PER	15,28x	17,67x	18,27x
DY	3,26%	2,91%	2,58%
Nombre d'actions	203 527 226	203 527 226	203 527 226
Capitalisation boursière (en millions de dirhams)	68 772	84 057	98 507

Comité de Direction et de Coordination

Direction Générale

M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Omar BOUNJOU	Responsable du Pôle Banque de Détail
M. Ismail DOUIRI	Responsable du Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Boubker JAI	Responsable du Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux & Filiales Financières
M. Talal EL BELLAJ	Responsable de la Gestion Globale des Risques

Réseau

M. Saâd BENJELLOUN	Responsable de la Région du Grand Casablanca
M. Saâd BENWAHOUD	Responsable de la Région Nord-Ouest
M. Saïd SEBTI	Responsable de la Région Nord-Est
M. Mohamed BOUBRIK	Responsable de la Région Sud-Ouest
M. Fouad MAGHOUS	Responsable de la Région Sud
M. Hassan BEDRAOUI	DG Altjariwafa bank Europe

Entités centrales

M. Mouaouia ESSEKELLI	Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Responsable du Marché de l'Entreprise
M. Mohamed SOUSSI	Responsable du Capital Humain Groupe
Mme Wafaa GUESSOUS	Responsable Logistique et Achats Groupe
M. JAMAL AHIZOUNE	Responsable de la Banque de Détail à l'International
M. Youssef ROUISSI	Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe
M. Younes BELABED	Responsable Audit Général Groupe
Mme Saloua BENMEHREZ	Responsable de la Communication Groupe
M. Ismail EL FILALI	Responsable des Services et Traitements Groupe
Mme Malika EL YOUNSI	Responsable du Conseil Juridique Groupe
M. Badr ALIOUA	Responsable de la Banque Privée
M. Rachid KETTANI	Responsable Finances Groupe
Mme Soumaya LRHEZZIOUI	Responsable des Systèmes d'Information Groupe
M. Driss MAGHRAOUI	Responsable du Marché des Particuliers & Professionnels
M. Hassan BERTAL	Responsable de la «Direction de la Transformation»
M. Omar GHOMARI	Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées
M. Rachid EL BOUZIDI	Responsable Supports & Moyens du Pôle Banque de Détail

Conseil d'Administration au 31 décembre 2017

M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	M. Abed YACOUBI SOUSSANE	Administrateur
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président	M. Aldo OLCESE SANTONJA	Administrateur - Indépendant
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER	M. Manuel VARELA	Administrateur - Représentant Santander
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI	M. Aymane TAUD	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	Mme Wafaa GUESSOUS	Secrétaire du Conseil
M. José REIG	Administrateur		

Rating

Fitch Rating	Juillet 2017	Standard & Poor's	Décembre 2017	Moody's	Juillet 2017
Long-term en devises	BB+	Long-term	BB	Long-term en devises	Ba2
Short-term en devises	B	Short-term	B	Short-term en devises	NP
Long-term National	AA-(mar)	Perspective	stable	Perspective	Positive
Perspective	stable				

Croissance et rentabilité portées par une stratégie continentale ambitieuse

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 22 février 2018, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 31 décembre 2017.

- Total bilan consolidé
- Fonds propres consolidés
- Produit net bancaire
- Résultat brut d'exploitation
- Résultat net consolidé
- Résultat net part du Groupe
- Total réseau
- Effectif total

475,7 milliards de dirhams
50,8 milliards de dirhams
21,6 milliards de dirhams
11,7 milliards de dirhams
6,6 milliards de dirhams
5,4 milliards de dirhams
4 306 agences dans 26 pays
19 754 collaborateurs

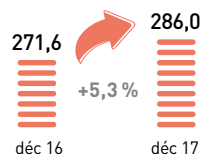
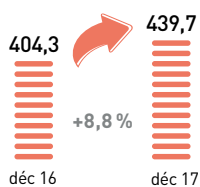
+10,9 %
+7,2 %
+10,0 %
+10,8 %
+16,5 %
+13,3 %

1^{er} Collecteur de l'épargne

1^{er} Financier de l'économie

Épargne totale collectée*
(MAD Mrds)

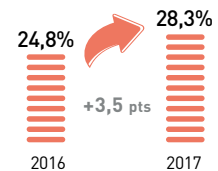
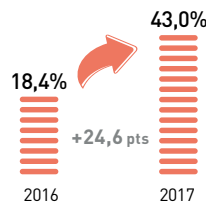
Crédits totaux distribués
(MAD Mrds)



1^{er} acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions**

Part de marché dans les paiements électroniques***



[*] Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance
 [**] Opérations à faible valeur ajoutée pour les guichets bancaires et migrées vers la banque digitale, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...
 [***] Paiements électroniques via différents canaux (ex : monétique, ebanking, GAB, mobile...)

Attijariwafa bank a clôturé l'année 2017 affichant des résultats en forte progression, portés par la première consolidation de Attijariwafa bank Egypt et par les réalisations de l'ensemble des pôles d'activités du Groupe. Ces performances s'inscrivent dans un contexte caractérisé notamment par la confirmation de la reprise de la croissance des crédits et par l'amélioration des risques au Maroc.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN PROGRESSION DE 13,3%

Au terme de l'année 2017, le produit net bancaire s'élève à **21,6 milliards de dirhams** en accroissement de **10,0%**, bénéficiant du bon comportement des différents compartiments : marge d'intérêt **(+11,2%)**, marge sur commissions **(+8,3%)** et résultat des activités de marché **(+14,5%)**.

Le résultat brut d'exploitation progresse de **10,8%** à **11,7 milliards de dirhams** et le coefficient d'exploitation s'améliore de 0,4 point passant de 46,5% en 2016 à 46,1% en 2017.

Le résultat net consolidé enregistre une évolution de **16,5%** à **6,6 milliards de dirhams** et le résultat net part du groupe s'accroît de **13,3%** se fixant à **5,4 milliards de dirhams**. À périmètre constant, le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe s'accroissent respectivement de **9,4%** et de **11,3%**⁽¹⁾.

La solidité financière du groupe se renforce à travers l'augmentation de 3,4 milliards de dirhams des fonds propres à **50,8 milliards de dirhams (+7,2%)** et la rentabilité financière s'apprécie nettement (RoE : **15,3%**⁽²⁾ et RoA : **1,4%**⁽²⁾) en hausse respectivement de **1,7 point** et de **0,1 point**.

CROISSANCE PORTÉE PAR L'ENSEMBLE DES PÔLES D'ACTIVITÉ

L'évolution du RNPG a été soutenue par la croissance organique de l'ensemble des pôles d'activité et par la consolidation de 8 mois de Attijariwafa bank Egypt :

- La Banque au Maroc, en Europe et Tanger Offshore (BMET) : **+14,7%** ;
- Les Sociétés de Financement Spécialisées : **+1,3%** ;
- L'Assurance : **-49,5%** lié à la baisse de la part de Attijariwafa bank dans Wafa Assurance de 79,29% à 39,65% ;
- La Banque de Détail à l'International (BDI) : **+45,2% (+14,8%** à périmètre et cours de change constants⁽¹⁾). Attijariwafa bank Egypt, consolidé pour la première fois en 2017, a réalisé une croissance remarquable de ses principaux indicateurs. Le produit net bancaire et le résultat net s'accroissent respectivement de **27,1%** et de **67,8%** entre 2016 et 2017 (RoE : **31,8%** et RoA : **4,0%**). Désormais, la contribution de la BDI au résultat net part du Groupe s'élève à 32%⁽²⁾ contre 23% en 2016.

2018 : POURSUITE DU DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE ET VOLONTARISTE

Le groupe Attijariwafa bank poursuit en 2018 avec rigueur et discipline le déploiement d'une stratégie ambitieuse visant à élargir l'accès aux services financiers à tous les segments de clientèle et à capturer le potentiel de croissance élevé de ses marchés de présence tout en maîtrisant son profil de risque consolidé.

Au Maroc, le plan stratégique «**Energies 2020**» ambitionne de positionner Attijariwafa bank comme la **banque relationnelle de référence** pour tous les clients et de capitaliser sur les nouvelles technologies relatives au **digital** et au «**Big Data**». Les évolutions apportées par «**Energies 2020**», depuis son lancement en 2016, ont permis de consolider le leadership de Attijariwafa bank dans la **banque digitale** et les **paiements électroniques**.

En Égypte, 2018 est une année charnière dans la mise en œuvre du plan de développement d'Attijariwafa bank Egypt qui a pour objectif de **renforcer significativement sa position** dans le **paysage bancaire égyptien**.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour les performances réalisées au titre de l'année 2017.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, pour soumettre à son approbation les comptes au 31 décembre 2017 et lui proposer la distribution d'un dividende de 12,50 dirhams par action.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 22 février 2018

(1) Les proforma ont été réalisés sur la base d'un périmètre 2016 constant. En effet, l'exercice 2017 est marqué principalement par (i) la baisse de la part dans Wafa Assurance de 79,29% en 2016 à 39,65% en 2017 (opération réalisée de manière effective en décembre 2016) et (ii) l'intégration de Attijariwafa bank Egypt (réalisée de manière effective en mai 2017).
 (2) Ratios calculés sur la base de l'intégration de 12 mois de Attijariwafa bank Egypt.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2017

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2017, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

IFRS9 Instruments financiers :

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit, et de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture).

Classement et évaluation :

Selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

Les instruments de dette (prêts, créances ou titres) seront classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres ou en juste valeur par résultat.

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type action seront classés en juste valeur par résultat, ou, sur option, en juste valeur par capitaux propres non recyclables.

Dépréciation :

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'appliquera aux crédits et aux instruments de dette, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location.

Déploiement :

Un programme conjoint entre la Direction des risques et la Direction financière a été mis en œuvre pour mettre en œuvre IFRS9 au 1^{er} janvier 2018.

Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;

- Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations :

Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût :

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks :

Norme :

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location :

Norme :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank :

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

À la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts) :

Norme :

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provisions pour dépréciation sur base individuelle :

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective :

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & Créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres :

Norme :

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de transaction : actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponibles à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity": "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine. En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Établissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
<ul style="list-style-type: none"> Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement Obligations et autres titres de créances négociables Titres de participation... 	<ul style="list-style-type: none"> Bons du Trésor 	<ul style="list-style-type: none"> Dette CAM Dette CIH

Prêts/emprunts de titres et titres donnés/reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).

- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et

- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance :

Norme :

Contrat d'assurance :

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
<ul style="list-style-type: none"> • Le portefeuille des OPCVM consolidés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...). • Les bons de trésor, les obligations non cotées... 	<ul style="list-style-type: none"> • Néant 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prêts immobilisés

Provisions du passif :

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé :

Norme :

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF IFRS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		18 224 849	14 141 202
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	65 875 084	50 454 731
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	39 266 654	35 701 001
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2.3	25 304 396	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	2.4	285 995 046	271 627 179
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance		8 746 253	8 015 501
Actifs d'impôt exigible		123 659	39 319
Actifs d'impôt différé		636 262	539 849
Comptes de régularisation et autres actifs		8 674 655	7 585 194
Participation des assurés aux bénéfices différée	2.2	2 672 478	2 066 502
Actifs non courants destinés à être cédés		114 322	87 538
Participations dans des entreprises mises en équivalence		106 949	94 908
Immeubles de placement		2 247 468	2 020 107
Immobilisations corporelles	2.5	5 550 721	5 428 512
Immobilisations incorporelles	2.5	2 125 180	1 683 656
Ecart d'acquisition	2.6	9 996 150	6 655 000
Total actif IFRS		475 660 126	428 766 067

PASSIF IFRS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		97 064	160 715
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	716 739	1 033 814
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2.8	37 651 602	28 282 255
Dettes envers la clientèle	2.9	316 210 403	286 264 527
Titres de créance émis		11 120 406	11 243 383
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant		613 644	709 425
Passifs d'impôt différé		2 576 416	2 340 944
Comptes de régularisation et autres passifs		10 728 982	9 881 260
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		28 634 562	25 960 939
Provisions pour risques et charges	2.10	1 734 104	1 771 087
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		129 252	141 392
Dettes subordonnées		14 645 903	13 565 244
Capital et réserves liées		10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées		33 246 804	30 861 381
- Part du Groupe		27 337 070	25 059 651
- Part des minoritaires		5 909 734	5 801 729
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		818 514	744 812
Résultat net de l'exercice		6 583 965	5 653 125
- Part du Groupe		5 390 902	4 757 421
- Part des minoritaires		1 193 064	895 705
TOTAL PASSIF IFRS		475 660 126	428 766 067

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2017 (en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	6 583 965	5 653 125
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	192 397	405 264
Ecart de conversion	-36 735	-368 393
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	233 525	785 239
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période		
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-4 392	-11 582
Total cumulé	6 776 362	6 058 390
Part du Groupe	5 467 743	4 399 551
Part des minoritaires	1 308 618	1 658 839

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	3.1	18 819 180	17 117 126
Intérêts et charges assimilés	3.1	5 910 854	5 504 228
MARGE D' INTERÊT		12 908 326	11 612 899
Commissions perçues	3.2	5 405 347	4 991 813
Commissions servies	3.2	618 350	573 539
MARGE SUR COMMISSIONS		4 786 997	4 418 274
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		3 329 684	3 063 010
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		576 110	347 472
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ		3 905 794	3 410 482
Produits des autres activités		7 925 769	7 174 835
Charges des autres activités		7 882 109	6 943 163
PRODUIT NET BANCAIRE		21 644 776	19 673 327
Charges générales d'exploitation		9 043 552	8 246 893
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		937 293	896 005
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		11 663 931	10 530 429
Coût du risque	3.3	-2 168 124	-2 001 359
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 495 808	8 529 070
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		16 488	3 538
Gains ou pertes nets sur autres actifs		23 361	54 596
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		9 535 657	8 587 204
Impôts sur les bénéfices		2 951 691	2 934 078
RESULTAT NET		6 583 965	5 653 125
Résultat hors groupe		1 193 064	895 705
RESULTAT NET PART DU GROUPE		5 390 902	4 757 421
Résultat par action (en dirhams)		26,49	23,37
Résultat dilué par action (en dirhams)		26,49	23,37

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2015	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Opérations sur capital	-			3 545 524		3 545 524	3 560 431	7 105 955
Paielements fondés sur des actions						-	-	-
Opérations sur actions propres						-	-	-
Dividendes				-2 213 127		-2 213 127	-3 466 791	-5 679 918
Résultat de l'exercice				4 757 421		4 757 421	895 705	5 653 125
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (C)					-126 541	-126 541	911 780	785 239
Ecarts de conversion (D)					-219 748	-219 748	-148 645	-368 393
Gains ou pertes latents ou différés (C)+(D)	-	-	-	-	-346 288	-346 288	763 135	416 846
Autres variations			-432 988	-1 542 433		-1 975 421	661 339	-1 314 082
Variations de périmètre						-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2016	2 035 272	8 116 493	-2 483 314	32 886 886	158 312	40 713 649	6 697 435	47 411 083
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 483 314	32 886 886	158 312	40 713 649	6 697 435	47 411 083
Opérations sur capital	-			2 131 187		2 131 187	201 748	2 332 936
Paielements fondés sur des actions						-	-	-
Opérations sur actions propres						-	-	-
Dividendes				-2 496 116		-2 496 116	-727 682	-3 223 799
Résultat de l'exercice				5 390 902		5 390 902	1 193 064	6 583 965
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (C)					73 703	73 703	159 822	233 525
Ecarts de conversion (D)					7 532	7 532	-44 267	-36 735
Gains ou pertes latents ou différés (C)+(D)	-	-	-	-	81 235	81 235	115 555	196 790
Autres variations			22 185	-2 183 328		-2 161 142	-377 320	-2 538 463
Variations de périmètre				38 534		38 534		38 534
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	35 768 066	239 546	43 698 251	7 102 798	50 801 049

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôts	9 535 657	8 587 204
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 139 901	1 045 487
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-	2 387
+/- Dotations nettes aux provisions	2 265 863	2 016 267
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-16 488	-3 538
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-253 717	-541 050
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-617 020	5 360
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 518 538	2 524 912
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	3 619 843	7 729 733
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	15 240 710	-6 982 931
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-17 608 708	7 365 147
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-
- Impôts versés	-2 765 681	-2 750 907
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 513 836	5 361 042
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	10 540 358	16 473 158
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-5 430 006	5 152 260
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-284 307	-144 184
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 114 531	-450 941
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 828 844	4 557 134
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 223 799	-5 679 918
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	992 389	-261 530
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 231 410	-5 941 448
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-409 879	-235 183
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 070 225	14 853 662

	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	13 856 375	-997 287
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 980 487	12 415 251
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-124 113	-13 412 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	14 926 600	13 856 375
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 127 784	13 980 487
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 201 184	-124 113
Variation de la trésorerie nette	1 070 225	14 853 662

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	-	
Effets publics et valeurs assimilées	41 505 889	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 259 175	
• Titres cotés	-	
• Titres non cotés	6 259 175	
Actions et autres titres à revenu variable	17 572 438	
• Titres cotés	17 572 438	
• Titres non cotés		
Instruments dérivés	422 703	
Créances rattachées	114 879	
Juste valeur au bilan	65 875 084	

2.2 Actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Titres évalués à la juste valeur		
• Effets publics et valeurs assimilés	11 254 329	9 883 761
• Obligations et autres titres à revenu fixe	14 923 895	14 109 426
• Titres cotés	9 700 340	9 282 366
• Titres non cotés	5 223 555	4 827 060
• Actions et autres titres à revenu variable	7 735 522	5 371 761
• Titres cotés	4 345 733	3 461 578
• Titres non cotés	3 389 789	1 910 183
• Titres de participations non consolidés	8 025 385	8 402 556
Total des titres disponibles à la vente	41 939 132	37 767 504

Les actifs financiers disponibles à la vente détenus par Wafaassurance s'élèvent à 21 073 millions de dirhams à fin décembre 2017 contre 19 520 millions de dirhams à fin décembre 2016.

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au 31 décembre 2017

2.3.1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Établissements de crédit		
Comptes et prêts	24 504 119	19 771 940
Valeurs reçues en pension	-	2 601 966
Prêts subordonnés	2 283	6 128
Autres prêts et créances	686 020	156 761
Total en principal	25 192 423	22 536 795
Créances rattachées	135 966	111 954
Provisions	23 994	22 883
Valeur nette	25 304 396	22 625 866
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires	4 337 223	4 336 842
Comptes et avances à terme	25 219 233	30 257 528
Créances rattachées	116 319	238 458

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Établissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Maroc	8 491 775	12 678 146
Afrique du Nord	4 199 099	1 433 264
Afrique Zone UEMOA	1 564 873	1 986 939
Afrique Zone CEMAC	1 208 526	1 278 618
Europe	4 053 887	2 270 922
Autres	5 674 263	2 888 906
Total en principal	25 192 423	22 536 795
Créances rattachées	135 966	111 954
Provisions	23 994	22 883
Valeur nette au bilan	25 304 396	22 625 866

2.4 Prêts et créances sur la clientèle

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	40 871 259	38 769 623
Autres concours à la clientèle	217 619 126	200 851 839
Valeurs reçues en pension	11 892	215 441
Comptes ordinaires débiteurs	21 779 484	26 930 436
Total en principal	280 281 761	266 767 340
Créances rattachées	1 911 249	1 761 434
Provisions	15 278 848	14 142 848
Valeur nette	266 914 162	254 385 926
Opérations de crédit bail		
Crédit-bail immobilier	3 365 372	3 280 267
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 192 412	14 381 463
Total en principal	19 557 784	17 661 729
Créances rattachées	907	6 063
Provisions	477 808	426 539
Valeur nette	19 080 884	17 241 253
Total	285 995 046	271 627 179

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Pays	31/12/2017				31/12/2016			
	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	210 763 273	14 749 108	8 713 008	1 945 363	203 212 978	14 876 802	8 623 017	1 618 762
Afrique du Nord	28 089 786	1 471 420	966 678	169 767	21 994 679	1 405 781	880 108	104 846
Afrique Zone UEMOA	26 773 097	3 718 964	2 621 833	316 281	25 425 513	3 082 621	2 242 304	325 556
Afrique Zone CEMAC	13 009 282	1 029 564	787 843	225 946	12 584 876	748 883	598 480	166 264
Europe	185 973	11 230	9 887	-	720 966	10 930	10 024	-
Autres	37 797	50	49	-	365 002	39	25	-
Total en principal	278 859 209	20 980 336	13 099 299	2 657 357	264 304 014	20 125 055	12 353 958	2 215 429
Créances rattachées	1 912 156				1 767 497			
Valeurs nettes au bilan	280 771 365	20 980 336	13 099 299	2 657 357	266 071 511	20 125 055	12 353 958	2 215 429

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 178 977	1 344 777	1 834 200	3 152 051	1 250 430	1 901 621
Equip. Mobilier, installations	3 465 735	2 845 848	619 887	3 264 512	2 556 035	708 477
Biens mobiliers donnés en location	646 023	245 949	400 074	577 741	236 197	341 544
Autres immobilisations	6 145 818	3 449 258	2 696 561	5 583 602	3 106 732	2 476 870
Total Immobilisations corporelles	13 436 552	7 885 831	5 550 721	12 577 907	7 149 395	5 428 512
Logiciels informatiques acquis	3 301 645	2 117 298	1 184 347	2 937 827	1 922 763	1 015 064
Autres immobilisation incorporelles	1 491 049	550 216	940 833	1 195 376	526 784	668 592
Total Immobilisations incorporelles	4 792 695	2 667 514	2 125 180	4 133 203	2 449 547	1 683 656

2.6 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	Variation périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	6 655 000	3 235 866	105 284		9 996 150
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au bilan	6 655 000	3 235 866	105 284	-	9 996 150

2.7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs données en pension	291 038	180 037
Instruments dérivés	425 701	853 777
Juste valeur au bilan	716 739	1 033 814

2.8 Dettes envers les établissements de crédit 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	18 024 326	17 845 337
Valeurs données en pension	19 551 878	10 374 681
Total en principal	37 576 203	28 220 019
Dettes rattachées	75 399	62 237
Valeur au bilan	37 651 602	28 282 255
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires créditeurs	3 017 060	2 997 242
Comptes et avances à terme	25 654 975	31 532 745
Dettes rattachées	147 502	149 019

2.9 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2017

2.9.1 Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	226 664 757	206 289 781
Comptes d'épargne	65 232 537	60 035 289
Autres dettes envers la clientèle	17 637 538	16 967 469
Valeurs données en pension	5 739 521	1 963 540
Total en principal	315 274 353	285 256 078
Dettes rattachées	936 050	1 008 449
Valeur au bilan	316 210 403	286 264 527

2.9.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Maroc	229 791 216	211 706 201
Afrique du Nord	34 069 614	25 275 071
Afrique Zone UEMOA	30 228 060	28 080 786
Afrique Zone CEMAC	16 425 640	15 386 565
Europe	4 743 864	4 598 965
Autres	15 960	208 490
Total en principal	315 274 353	285 256 078
Dettes rattachées	936 050	1 008 449
Valeurs au bilan	316 210 403	286 264 527

2.10 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Stock au 31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2017
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	132 624		19 753		47 608	2 846	107 615
Provisions pour engagements sociaux	500 446		85 988	59 533		-3 160	523 741
Autres provisions pour risques et charges	1 138 017	46 758	315 256	28 529	368 796	41	1 102 748
Provisions pour risques et charges	1 771 087	46 758	420 997	88 062	416 403	-273	1 734 104

3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	16 107 876	3 678 349	12 429 528	14 938 444	3 552 917	11 385 527
Comptes et prêts / emprunts	15 106 788	3 528 175	11 578 613	13 970 399	3 424 520	10 545 879
Opérations de pensions	1 399	150 174	-148 775	1 789	128 397	-126 608
Opérations de location-financement	999 689		999 689	966 256		966 256
Opérations interbancaires	652 094	1 192 819	-540 725	565 576	929 273	-363 697
Comptes et prêts / emprunts	652 094	1 100 354	-448 260	564 752	788 160	-223 408
Opérations de pensions	-	92 466	-92 466	824	141 113	-140 289
Emprunts émis par le Groupe	-	1 039 686	-1 039 686	-	1 022 038	-1 022 038
Opérations sur titres	2 059 209	-	2 059 209	1 613 107	-	1 613 107
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	18 819 180	5 910 854	12 908 326	17 117 126	5 504 228	11 612 899

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 383 120	89 158	2 293 962
avec les Établissements de crédit	146 164	62 906	83 259
avec la clientèle	1 553 233		1 553 233
sur titres	131 661	9 232	122 428
de change	85 543	3 997	81 545
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	466 519	13 022	453 496
Prestations de services bancaires et financiers	3 022 227	529 192	2 493 035
Produits nets de gestion d'OPCVM	376 657	22 750	353 907
Produits nets sur moyen de paiement	1 706 101	411 824	1 294 276
Assurance	23 963		23 963
Autres	915 507	94 618	820 888
Produits nets de commissions	5 405 347	618 350	4 786 997

3.3 Coût du risque au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions	-2 764 544	-2 588 392
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 415 795	-2 174 118
Provisions engagements par signature	-19 753	-13 509
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-328 997	-400 765
Reprises de provisions	1 860 701	1 151 439
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 415 768	959 322
Reprises de provisions engagements par signature	47 608	24 917
Reprises des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	397 325	167 200
Variation des provisions	-1 264 280	-564 405
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-50 949	-58 443
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 266 125	-556 636
Récupérations sur prêts et créances amorties	81 324	64 614
Autres pertes	-28 529	-13 939
Coût du risque	-2 168 124	-2 001 359

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash ;

- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA ;
- **Assurance et immobilier** comprenant notamment Wafa Assurance.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	289 517 174	34 033 801	36 385 740	115 723 411	475 660 126
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 681 385	28 000	7 846 900	318 800	65 875 084
Actifs disponibles à la vente	2 857 525	270 141	21 073 284	17 738 181	41 939 132
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	17 969 078	846 268	168 114	6 320 935	25 304 396
Prêts et créances sur la clientèle	184 908 389	30 115 474	2 751 038	68 220 144	285 995 046
Immobilisations corporelles	2 717 966	587 131	234 787	2 010 838	5 550 721
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	26 212 591	1 667 982	52	9 770 977	37 651 602
Dettes envers la clientèle	230 265 019	4 459 165	3 226	81 482 994	316 210 403
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	28 634 562	-	28 634 562
Dettes subordonnées	13 319 651	464 541	-	861 711	14 645 903
Capitaux propres	37 407 777	2 927 423	4 753 680	5 712 168	50 801 049

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 945 211	1 078 982	479 752	4 559 043	-154 662	12 908 326
Marge sur commissions	2 321 500	953 159	-23 859	2 057 383	-521 186	4 786 997
Produit net bancaire	11 068 865	2 404 004	1 438 408	7 183 368	-449 867	21 644 776
Charges de fonctionnement	4 800 694	894 889	525 725	3 272 111	-449 867	9 043 552
Résultat d'exploitation	4 517 707	1 186 929	742 852	3 048 320	-	9 495 808
Résultat net	2 965 591	753 850	653 292	2 211 232	-	6 583 965
Résultat net part du Groupe	2 924 367	586 491	258 993	1 621 051	-	5 390 902

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement

au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement donnés	56 284 528	24 300 960
Aux Établissements de crédit	1 673 427	741 820
À la clientèle	54 611 101	23 559 140
Engagements de financement reçus	497 547	2 333 990
des Établissements de crédit	497 547	2 333 990
de l'État et d'autres organismes de garantie	-	-

5.2 Engagements de garantie

au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de garantie donnés	66 221 989	59 314 248
D'ordre des Établissements de crédit	12 028 769	10 288 608
D'ordre de la clientèle	54 193 221	49 025 640
Engagements de garantie reçus	44 268 810	39 195 718
Des Établissements de crédit	33 407 687	32 988 956
De l'État et d'autres organismes de garantie	10 861 123	6 206 762

La banque a procédé pour la première fois en 2017 à la comptabilisation de la PNU (Partie Non Utilisée) pour 43.109 MDH. La PNU à fin 2016 s'établissait à 58.341 MDH. La PNU a toujours été intégrée dans le calcul des ratios de solvabilité.

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

6.1 Certificats de dépôt et Bons des sociétés de financement au cours de l'année 2017 :

L'encours des certificats de dépôt s'élève à 7,7 milliards de dirhams à fin décembre 2017.

Au cours de l'année 2017, 1,8 milliard de dirhams de certificats de dépôt ont été émis, de maturité comprise entre 13 semaines et 52 semaines. Les taux associés varient entre 2,25% et 2,61%.

L'encours des bons des sociétés de financement s'élève à 3,2 milliards de dirhams à fin décembre 2017.

Au cours de l'année 2017, 1,6 milliard de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 2 et 5 ans. Les taux associés varient entre 2,85 % et 3,38 %.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2017 :

Au cours de l'année 2017, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de quatre emprunts obligataires subordonnés.

Le premier emprunt a été émis par Attijariwafa bank le 23 juin 2017 d'un montant de 1,5 milliard de dirhams.

Il est scindé en 15 000 obligations de valeur nominale de 100 000 dirhams et de maturité de 7 ans. Il est ventilé en quatre tranches dont deux sont cotées à la Bourse de Casablanca (tranches A et B), et les deux autres non cotées (tranches C et D).

Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A et C est fixe et s'établit à 3,03% augmenté d'une prime de risque de 60 points de base soit 3,63%. Pour les tranches B et D, le taux est révisable annuellement et se fixe à 2,26% augmenté d'une prime de risque de 55 points de base soit 2,81%.

Le résultat global des souscriptions des quatre tranches est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant retenu	300 000	-	303 500	896 500

Le second emprunt est scindé en 12 500 obligations de valeur nominale de 100 000 dirhams et de maturité 7 ans. Il est ventilé en quatre tranches dont deux sont cotées à la Bourse de Casablanca (tranches A et B), et les deux autres non cotées (tranches C et D).

Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A et C est fixe et s'établit à 2,99% augmenté d'une prime de risque de 70 points de base soit 3,69%.

Pour les tranches B et D, le taux est révisable annuellement et se fixe à 2,27% augmenté d'une prime de risque de 65 points de base soit 2,92%.

Le résultat global des souscriptions des quatre tranches est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant retenu	150 000	5 000	175 000	920 000

Le troisième emprunt a été émis par Attijari bank Tunisie le 31 mai 2017 d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND chacune, et réparti en deux catégories :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou au taux variable TMM +1,90%

- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce au taux fixe de 7,5% et/ou au taux variable TMM +2,10%

Le quatrième emprunt a été émis par la Société Ivoirienne de Banque le 29 décembre 2017 de l'ordre de 10 milliards de FCFA. Il est scindé en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans, avec un rendement HT de 7.5% par an.

6.3 Le capital et résultat par action

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale

À fin décembre 2017, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 de dirhams et il est constitué de 203 527 226 actions de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe

À fin décembre 2017, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions

Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action

La banque n'a pas d'instrument dilutif en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Résultat par action	26,49	23,37	22,12
Résultat dilué par action	26,49	23,37	22,12

6.4 Regroupements d'entreprises

Au cours de l'année 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, devenue Attijariwafa bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 96 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

6.5 Gestion des Risques

Une gestion moderne et performante des Risques

Mission et Organisation de la Gestion des Risques

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en quatre familles :

- **Risque de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...)
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs.
- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.

Conformément aux conclusions du plan stratégique 2020, l'année 2017 a été marquée par le lancement de l'initiative transformation des risques dont les objectifs sont :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenante. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires.
- Optimiser les processus de gestion des risques

- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

I- Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

Le Cadre d'Appétence au Risque (RAF) est l'ensemble des politiques, processus, systèmes à travers lesquels l'appétence au risque est établie, communiquée et pilotée

La Capacité de Risque (Risk Capacity) désigne le Niveau maximal de risque que le Groupe peut atteindre étant donné le niveau courant de ses ressources et des contraintes de réglementation, de liquidité, de capacités opérationnelles, d'attentes des parties prenantes etc.

Les Limites de Risque (Risk Limits) désignent les niveaux maximaux alloués aux entités/business units par type de risque, concentration (ou autre...) basés sur les niveaux agrégés définis dans la déclaration d'appétence au Risque et sur les prévisions concernant l'environnement

L'appétence au Risque (Risk Appetite) est le niveau agrégé par type de risque que le Groupe vise à atteindre étant donné ses objectifs stratégiques et son Business Plan

La feuille de route établie en 2017 fixe les objectifs suivants :

- Identification et évaluation de l'ensemble des risques significatifs auxquels le Groupe est exposé, sa solvabilité et sa rentabilité, en s'appuyant sur des outils de mesure prospective (scénarios prospectifs central et alternatif, stress tests, scénarios extrêmes...)
- Définition des piliers de la stratégie de Risque sur l'ensemble des périmètres d'activité du Groupe
- Etablissement de cibles de limites et de seuils d'alerte pour les principaux risques, afin d'encadrer l'appétence au risque et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe
- Déclinaison de l'appétence au risque au sein du Groupe, jusqu'au niveau pertinent, en prenant en compte le profil de risque / rentabilité des métiers et leurs perspectives de développement et allocation des Fonds Propres par marché/activité/entité et à l'intérieur des périmètres
- Définition de la Gouvernance et du Processus du RAF : déclinaison du processus d'élaboration, de diffusion et de suivi, des rôles et responsabilités des parties prenantes ainsi que des mécanismes d'escalade et de révision des politiques et des stratégies d'atténuation des risques
- Développement des feuilles de route pour les filiales :
- Formalisation de l'appétence au risque et décliner/cascader les métriques dans l'organisation.

II - Risque de Contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

La gestion du risque de contrepartie consiste en amont à analyser et à instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la Banque. En aval, à surveiller l'évolution des risques en examinant régulièrement la qualité de l'ensemble des engagements, déclencher les actions correctives du portefeuille et engager les procédures à l'amiable ou judiciaires de récupération des créances en souffrance.

1. Politique de crédit :

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement -livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

- **Déontologie et conformité** : Le groupe s'astreint au strict respect des

principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.

- **Indépendance** fonctionnelle des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.
- **Responsabilité** des Risques. Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.
- **Collégialité des décisions** : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.
- Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.
- **Rémunération satisfaisante** : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.
- **Suivi** : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.
- **Séparation** de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.
- **La prudence et la «consultancy»** doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.
- **Analyse préalable** par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.
- **Règle restrictive** : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

2. Dispositif de décision de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risques approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation.

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays.

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau de l'autorité supérieur.

Le processus d'octroi de crédit passe par un certains nombres de procédures. Après une première évaluation du contact au niveau de la force de vente, une proposition de crédit est ensuite adressée à la GGRG. Un deuxième diagnostic complet de la relation est effectué pour la prise de décision.

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées que la clientèle ordinaire.

Les garanties retenues pour la couverture du risque de crédits sont évaluées simultanément lors de l'évaluation de la proposition de crédit.

Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit.

3. Dispositif de surveillance des risques :

L'entité « Audit des engagements » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

Cette entité est structurée en trois sous-entités à l'instar de l'organisation actuelle du Réseau :

- Banque de détail ;
- Banque d'entreprise ;
- Filiales et succursales.

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

4. Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Elaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe
- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire.
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés
- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G & Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire
- Partenariat efficace avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de

la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas

- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité
- Refonte du système d'information
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Elaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité,
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires

5. Dispositif de Risk Management :

L'entité Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Mise en place réussie de nouveaux modèles de notation concernant le segment entreprise.

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

L'adoption de l'approche de notation interne répond à la volonté de notre groupe de se conformer aux standards internationaux en matière de gestion des risques (Bâle II). Cette approche s'est concrétisée par la mise en place d'un nouveau système de notation interne en 2010.

En 2017, un nouveau modèle de notation interne qui se caractérise par un meilleur pouvoir prédictif que le modèle antérieur a été élaboré et validé par différentes instances de management. Le modèle a été déployé avec succès au courant de la même année à travers un outil de dernière génération avec le concours des équipes informatiques et d'organisation. Il servira de base pour les prochaines avancées en matière d'alignement sur les directives Bâloises et la nouvelle norme IFRS 9.

Le nouveau modèle prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Le rééquilibrage de la pondération des différentes composantes repose des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation
- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises au titre de 2017 se présente comme suit :

(*) Les administrations publiques et les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

La mise en œuvre se traduit à ce stade, par un meilleur taux de notation

du portefeuille qui s'est établi en 2017 à **95% des encours**, l'utilisation plus intensive de la notation –qui figure dans l'ensemble des supports de décision – lors des comités de crédit. Ceci donne une indication sur le niveau d'appropriation irréversible de l'approche notation interne par les différents acteurs réseau et GGRG.

En 2017, deux autres modèles spécifiques ont fait l'objet d'attention particulière et de missions d'assistance : La promotion Immobilière et le « Project Finance »

Pour être acteur de la transformation, la GGRG s'est largement impliqué dans un processus de communication externe et de sensibilisation des entreprises Marocaines à l'approche de notation. A cet effet, des séminaires dans les différentes régions du Maroc ont été organisés, ce qui est à même de rehausser la culture du risque et d'améliorer la relation banque / entreprise. Sur un plan opérationnel, la banque a ajusté son dispositif pour permettre un meilleur partage de la notation en 2018.

Scoring du segment Clientèle de détail : Un modèle plus performant et une capacité de traitement en nette évolution...

Après trois années d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et professionnels), ces derniers ont été revus en intégrant de nouveaux blocs de données à savoir des données externes de crédit bureau et des données Utilities relatives aux paiements et retraits par cartes. Cette nouvelle version des modèles qui reste basée sur des données quantitatives, qualitatives et de comportement du client, présente un meilleur pouvoir prédictif.

Par ailleurs, de nouveaux modèles ont été élaborés pour adresser certains segments spécifiques, notamment les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation, en vue d'un scoring plus précis.

Aussi la banque a mis en place un Hub de scoring pour élargir la démarche de scoring aux filiales et à d'autres types de produits et prévoit de digitaliser le scoring à travers des solutions e-banking pour permettre aux clients d'avoir des réponses à leurs demandes de crédit en ligne.

Les efforts de monitoring continu des modèles et à l'ajustement des règles décisionnelles en étroite collaboration avec les gestionnaires du risque ont favorisé un taux d'automatisation et un niveau de convergence entre la décision humaine et moteur avec des niveaux très satisfaisants et ont contribué par ailleurs à une nette augmentation de la capacité de traitement.

Le scoring des professions libérales et des particuliers viendra également s'intégrer dans le dispositif global mis en place par la banque pour adresser cette clientèle. Ceci confirme l'engagement du Groupe à poursuivre sa stratégie volontariste de financement de la clientèle de détail de manière performante.

Désormais, Ces modèles constituent un pilier du dispositif TPE qui contribuent à la mécanisation des décisions de crédit TPE

6. Dispositif de suivi du risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution

de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité.

III - Risque Marché

Le risque de marché est le risque de perte lié aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, de liquidité,...

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités : l'identification des risques, la mesure des risques, le suivi des risques et le contrôle des risques.

1. Les principaux risques de marchés sont :

Le risque de liquidité : C'est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pouvoir liquider ou compenser une position en raison de la situation du marché.

Le risque de taux : Il correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le risque de change : Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

À fin décembre 2017, la position change à terme s'élève à 22,989 milliards de dirhams ventilé comme suit :

(Chiffres en KMAD)	< 3 mois	3M-6M	> 6 mois
Couverture	13 653 265	2 343 880	6 991 936

À fin décembre 2017, la position options de change s'élève à 4.578 milliards de dirhams.

Le risque actions : Il résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de bourse.

Le risque sur les produits de base : Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

Le risque règlement – livraison : C'est le risque encouru dans le cadre de l'échange simultané et non sécurisé de deux actifs (devises, titres...), il est lié à la concomitance des échanges de flux titres ou espèces entre la banque et sa contrepartie.

2. Dispositif de suivi et de contrôle

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux limites de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par :

- l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- l'entité Risque de marché de la GGRG
- le Contrôle Interne

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des

Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

3. Gestion des limites

Afin de maîtriser ces risques, des limites ont été fixées par le Comité Risques de Marchés pour chaque type d'exposition pour une année, cela dit, elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et pour tenir compte des évolutions des marchés.

Aussi, le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixés par le Comité.

Le Contrôle du respect des limites est assuré par :

- l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- la GGRG

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- la Direction Générale
- la GGRG
- le contrôle interne

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés.

4. Mesure en VaR

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché.

Le modèle VaR a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque de change au comptant et à terme ainsi que le risque sur les titres de propriété. Il s'agit d'une application en interne qui repose sur l'implémentation de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan.

Cette méthode présente différents avantages : (i) facile à implémenter, (ii) tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et (iii) prend en considération des fluctuations récentes et historiques des prix.

La méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille. La gestion globale des risques produit quotidiennement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR, le contrôle des limites réglementaires et internes.

Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	391 085	756	2 390
Titres de propriété	56 903	2 034	6 431
Obligations & OPCVM	55 130 563	42 885	135 614

5. Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

6. Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent le prix d'un actif face à un mouvement du marché.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base. Exemple pour le risque de taux : la sensibilité 1bps (Delta) est la variation de la MTM lorsque les taux augmentent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

7. Capital Economique

Le capital économique représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché. On distingue le capital économique dû au risque de marché et le capital économique dû au risque de contrepartie.

8. Stress-testing

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. On distingue les stress-tests internes (identifiés par l'entité risque de marché en se basant sur des scénarios de crise survenue dans le passé) et réglementaires (spécifiés par le régulateur). La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

IV- RISQUE PAYS

1. Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue durant l'exercice 2017 afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques transfrontaliers au regard de l'accélération du développement régional du groupe suite à l'acquisition de la filiale Egyptienne du groupe Barclays mais aussi et surtout en consolidation de l'approfondissement permanent du cadre macro prudentiel. À ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risque Appetit Framework (RAF) afin d'asseoir un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque.

2. L'intégration de la filiale Egyptienne de Barclays :

Il s'agit d'un événement majeur dans la consécration du développement international du groupe Attijariwafa bank en ce sens que l'acquisition de cette filiale intervient dans un environnement macroéconomique distinct de ceux des autres pays de présence du groupe et induit une extension significative du poids des risques transfrontaliers dans le portefeuille engagements consolidés (voir infra).

Sur le plan risque, l'intégration a été déployée au terme de plusieurs ateliers de travail en vue d'aligner la nouvelle entité sur la gouvernance risque du groupe tout en prenant en considération le plan de transformation et les spécificités de l'économie locale.

Dans ce cadre, il a été procédé à la revue et/ou ajustement de la politique de risque de la filiale, l'appétence au risque et les limites sectorielles, la notation interne des risques, la délégation de pouvoirs ainsi que les process d'octroi et de suivi de risque afin d'assurer et de préserver une gestion des risques à la fois sur base sociale par Filiale mais également en mode consolidé.

3. L'approfondissement du cadre de régulation des risques transfrontaliers

Au regard de l'importance grandissante des encours transfrontaliers dans le bilan de la banque, le régulateur a renforcé de manière significative le cadre de régulation de cette typologie de risque. Face à cette nouvelle dynamique, la GGR Groupe a répondu aux nouvelles exigences prudentielles notamment :

- en participant à la quatrième revue des risques organisée par le collège des superviseurs des différents pays d'implantation sous les auspices de Bank Al Maghrib, adepte d'une supervision consolidée et concertée avec les régulateurs des pays de présence
- aux missions d'inspections sur place réalisées conjointement entre les services de Bank Al Maghrib et la commission bancaire de la BCEAO ainsi que la BEAC et ce en deux temps : au niveau des filiales et au niveau central ;
- en communiquant un reporting réglementaire dédié aux risques pays de plus en plus fin.

Ainsi après le durcissement de la réglementation en matière de déclassé des créances en zone CEMAC à travers l'extension de la notion usuelle de défaut (gel et impayés) à la définition plus large du comité de Bale (dépassements non régularisés et autorisations échues), le régulateur régional de la zone UEMOA a décidé également la refonte de la supervision bancaire en l'orientant vers davantage de convergence avec les standards internationaux (gouvernance, contrôle interne et gestion des risques).

4. Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays, a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques

pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation, ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

5. Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Activité exercée auparavant de manière éclatée, elle se déroule aujourd'hui au sein de l'entité Risques BDI avec un spectre plus large :

- d'abord un suivi permanent et un arrêté mensuel de la qualité des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôle de 2^e niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie. L'efficacité opérationnelle de ce contrôle est en train de se renforcer avec la mise en œuvre de requêtes par clignotant en attendant l'accès direct aux sources d'informations ;

- ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement afin d'accompagner l'évolution des activités et de s'assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

L'élaboration de ce reporting en termes de revue trimestrielle des filiales bancaires permet l'élaboration d'une véritable radioscopie de ces entités dans la mesure où elle est fondamentalement orientée vers l'identification précoce des zones de risque et la formulation de préconisations d'atténuation.

6. La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

7. la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l'internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l'interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. À ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l'aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s'appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d'Attijariwafa bank maison mère qu'au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique générale du risque pays suit le processus d'approbation par les organes décisionnels de la banque.

8. la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

Le Groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères. Il s'agit en l'occurrence :

- des crédits par caisse et des engagements par signature en faveur de non

résidents ;

- des expositions dans le cadre de l'activité Trade Finance :

- confirmation de LC export d'ordre banques étrangères
- contre garanties reçues de banques étrangères ;
- comptes nostrii créditeurs auprès de correspondants étrangers ainsi que les comptes Lori de correspondants étrangers débiteurs sur nos livres ;

- des opérations sur actifs étrangers :

- participations financières étrangères ;
- contre garanties émises par Attijariwafa bank en faveur de ses filiales en soutien à leur développement commercial ;
- dotations de succursales étrangères ;
- Portefeuille ALM.

- opérations de marché induisant un risque de contrepartie : change spot et terme, swap de change, produits structurés, matières premières, dépôts en devises.

À fin décembre 2017, les risques transfrontaliers d'Attijariwafa bank s'élèvent à 36 512 KDH avec une prédominance des opérations de Trade Finance qui représentent 51% du total des risques transfrontaliers suivies des opérations sur Actifs étrangers à hauteur de 46% compte tenu de l'intégration de la filiale égyptienne ce qui traduit les ambitions de développement de la banque à l'international dans le sillage de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'économie mondiale.

Sur les zones de présence, l'exposition de la banque est représentée par les participations financières à travers les filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale. Il convient de signaler la prédominance de la zone MENA avec un poids relatif de 22% contre 8% en 2016 compte tenu de l'acquisition de la filiale égyptienne.

V- Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

Un risque se représente comme l'enchaînement d'un événement générateur (la cause) et d'une défaillance (la conséquence), à laquelle peut être associé un impact ou non.

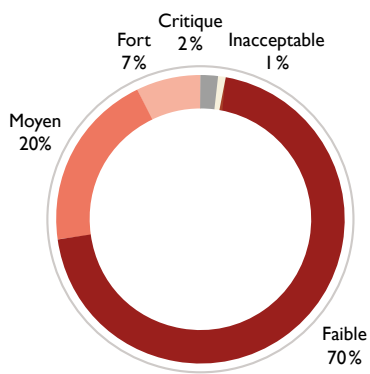
L'entité « Risques Opérationnels, Juridiques Informatiques et Humains (ROJIH) » rattachée à la « Gestion Globale des Risques » a mis en place un dispositif de gestion des risques opérationnels dans 23 métiers de la banque ainsi que les filiales. Celui-ci a permis de construire une cartographie consolidée de la Banque déclinée par métier.

À fin 2017, la cartographie des risques opérationnels recense 633 risques opérationnels.

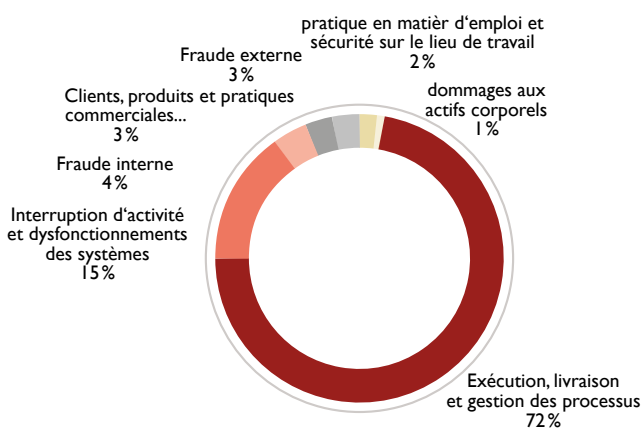
Cartographie des risques opérationnels Banque

	1 - Moins d'une fois tous les 5 ans	2 - Moins d'une fois par an	3 - Quelques fois par an (entre 1 et 15 fois par an)	4 - Quelques fois par mois (entre 16 et 50 fois par an)	5 - Quelques fois par semaine (entre 51 et 350 fois par an)	6 - Quelques fois par jour (au moins 350 fois par an)	Total
6 - Plus de 100 M MAD	1						1
5 - De 10 M MAD à 100 M MAD	5	1	1	2	1		10
4 - De 1 M MAD à 10 M MAD	14	12	8	5	1	2	42
3 - De 100 K MAD à 1 M MAD	20	25	42	13	3	3	106
2 - De 10 K MAD à 100 K MAD	45	49	66	16	8	15	199
1 - Moins de 10 K MAD	13	31	123	59	25	24	275
Total	98	118	240	95	38	44	633

Distribution des risques opérationnels par cotation



Distribution par cause bâloise

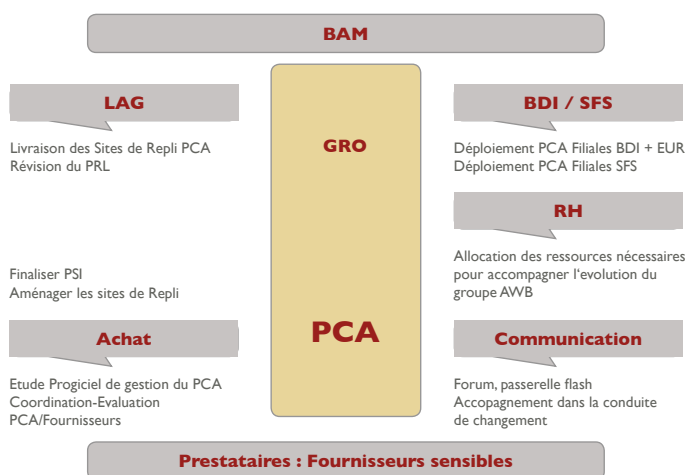


VI- Plan de continuité d'activité

Contexte réglementaire et enjeux

Mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité conformément au deuxième pilier de Bale II et à la réglementation fixée aux Établissements de crédit par Bank Al Maghreb (Directive 47/G/2007 et 29/G/2007).

Principaux contributeurs



PRA : Plan de Reprise d'Activité (23 métiers) - **PSI** : Plan de Secours Informatique et télécoms

PRL : Plan de Repli Logistique - **PGC** : Plan de Gestion de Crise

CCPCA : Relais, Correspondant PCA (2 par ligne de métier de la banque)

Conformément à son planning annuel 2017 du maintien en conditions

opérationnelles (MCO), le Management de la Continuité d'Activité, en étroite collaboration avec ses correspondants PCA (CPCA) désignés dans les 23 métiers de la banque, a procédé à la mise à jour de tous les plans et processus prioritaires du PCA de la banque: Plan de reprise d'activités (PRA), Plan de Repli Logistique (PRL), et le Plan de gestion de crise (PGC).

L'ensemble des domaines couverts par le PCA a été audité, notamment au regard des référentiels de bonnes pratiques (BSI 25999-1 et 25999-2), des recommandations Bâle II et III et des obligations réglementaires Marocaines, notamment vis-à-vis de la circulaire (BAM 47G-2007).

VI- Risque Actif Passif

La gouvernance des risques financiers structurels de taux, de liquidité et de change de la banque relève des fonctions ALM de la banque sous l'autorité du Comité ad hoc ALM.

Ce Comité est l'acteur de référence en matière de pilotage du bilan et de gestion globale des risques ALM encourus.

Les possibilités de gestion des risques financiers sont évaluées régulièrement par l'équipe ALM et discutées lors de la réunion trimestrielle du Comité ALM pour acter les modalités de mise en place.

La fonction ALM est investie au niveau de la banque pour assurer les principales missions suivantes :

- Analyse statique et dynamique du bilan ;
- Revue et contrôle des risques de liquidité, de taux et de change ;
- Simulation proactive et pilotage prévisionnel des ratios réglementaires ;
- Préparation, validation et gestion des plans d'actions pour la période à venir, notamment en matière de :
 - Financement et placement à Moyen et Long Terme ;
 - Orientations commerciales en termes de maturité (court, moyen et long terme) et de taux (tarification, nature de taux, facturation des options...);
 - Tout autre plan de couverture active voire réduction des risques de liquidité, de taux, de change, ou de conformité aux exigences BAM (ratios réglementaires).
- Mise à jour et back testing (contrôle postérieur) de la robustesse des modèles et conventions ALM ;
- Support et suivi des indicateurs ALM de la banque et des filiales.

6.6 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFI EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque				(2)	Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWAFI BANK EGYPT	Banque			(1)		Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFI SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFI BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,10%	98,10%
WAFI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFI ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding				(4)	Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2016

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2016

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2017

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2017

1 - Acquisition. 6 - Fusion entre entités consolidées.

2 - Création, franchissement de seuil 7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

3 - Entrée de périmètre IFRS. 8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

4 - Cession. 9 - Reconsolidation.

5 - Déconsolidation.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2017

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc, à l'étranger et les succursales à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

PUBLICATION DES COMPTES
Comptes sociaux au 31 décembre 2017

BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 142 735	7 303 483
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 621 804	40 715 628
. A vue	6 724 299	10 210 911
. A terme	28 897 505	30 504 718
Créances sur la clientèle	179 237 875	174 926 696
. Crédits de trésorerie et à la consommation	46 406 692	50 168 125
. Crédits à l'équipement	62 898 671	57 207 000
. Crédits immobiliers	59 194 993	56 254 850
. Autres crédits	10 737 519	11 296 721
Créances acquises par affacturage	1	1
Titres de transaction et de placement	59 555 810	46 121 087
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	38 338 338	25 251 542
. Autres titres de créance	6 092 873	2 204 321
. Titres de propriété	15 124 599	18 665 224
Autres actifs	3 782 194	5 453 551
Titres d'investissement	6 840 219	5 969 166
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 840 219	5 969 166
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	19 104 819	13 644 919
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	395 093	238 965
Immobilisations incorporelles	2 087 698	1 812 149
Immobilisations corporelles	3 602 994	3 340 980
Total de l'Actif	319 371 242	299 526 626

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	27 432 674	21 792 115
. A vue	6 578 787	6 748 610
. A terme	20 853 887	15 043 506
Dépôts de la clientèle	225 368 841	208 833 653
. Comptes à vue créditeurs	145 722 889	130 692 299
. Comptes d'épargne	27 988 582	27 020 923
. Dépôts à terme	41 552 032	40 328 997
. Autres comptes créditeurs	10 105 338	10 791 434
Titres de créance émis	5 878 938	7 592 398
. Titres de créance négociables	5 878 938	7 592 398
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	7 080 313	10 052 514
Provisions pour risques et charges	3 253 154	3 165 024
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	13 319 651	12 770 020
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	30 843 500	26 350 000
Capital	2 035 272	2 035 272
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	468	160
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 158 011	6 935 048
Total du Passif	319 371 242	299 526 626

HORS BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNÉS	117 502 012	74 223 173
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	4 574 906	532
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	50 599 636	18 287 612
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	15 990 395	15 981 109
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	46 333 931	39 953 920
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 144	-
ENGAGEMENTS RECUS	20 405 162	23 034 121
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés	-	1 491 560
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	20 008 772	21 270 627
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	381 116	271 934
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	15 274	-

La banque a procédé pour la première fois en 2017 à la comptabilisation de la PNU (Partie Non Utilisée) pour 43.109 MDH. La PNU à fin 2016 s'établissait à 58.341 MDH. La PNU a toujours été intégrée dans le calcul des ratios de solvabilité.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AGRÉGÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2017	31/12/2016
+ Intérêts et produits assimilés	10 261 401	10 254 641
- Intérêts et charges assimilées	3 250 857	3 401 051
MARGE D'INTERET	7 010 544	6 853 590
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	23 726	301 048
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	30 852	241 802
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-7 126	59 246
+ Commissions perçues	1 638 349	1 493 786
- Commissions servies	1 315	18
Marge sur commissions	1 637 034	1 493 767
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 629 182	1 778 977
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-6 367	35 518
+ Résultat des opérations de change	635 577	448 742
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	101 838	-60 652
Résultat des opérations de marché	2 360 230	2 202 585
+ Divers autres produits bancaires	1 527 680	4 587 670
- Diverses autres charges bancaires	1 025 638	961 256
PRODUIT NET BANCAIRE	11 502 724	14 235 602
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	257 041	56 823
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	52 075	104 797
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	4 507 747	4 285 515
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 304 093	10 111 707
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-935 545	-1 028 226
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-76 744	-384 838
RESULTAT COURANT	6 291 804	8 698 642
RESULTAT NON COURANT	-530 199	-179 172
- Impôts sur les résultats	1 603 594	1 584 422
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 158 011	6 935 048

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2017	31/12/2016
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 158 011	6 935 048
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	412 389	415 918
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	44 086	77 679
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	165 700	100 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	304 595	134 502
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 942	69 684
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	3 469	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 462 118	7 324 459
- Bénéfices distribués	2 442 327	2 238 799
+ AUTOFINANCEMENT	2 019 791	5 085 660

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2017	11 291 252	681 406	11 972 658	8 251 238	276 676	8 527 914

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Année 2016	Année 2015	Année 2014
17 721 190	21 639 862	18 849 440

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 721 190	21 639 862
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	1 030 084	966 137
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 926 121	8 941 326
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	305 196	347 179
Produits sur titres de propriété	1 512 834	4 587 637
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	23 726	301 048
Commissions sur prestations de service	1 635 220	1 493 786
Autres produits bancaires	4 288 009	5 002 750
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 218 466	7 404 260
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les Établissements de crédit	592 376	436 578
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 451 394	2 718 007
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	207 086	246 466
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	30 853	241 802
Autres charges bancaires	2 936 757	3 761 407
PRODUIT NET BANCAIRE	11 502 724	14 235 602
Produits d'exploitation non bancaire	52 074	104 797
Charges d'exploitation non bancaire	3 469	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 507 747	4 285 515
Charges de personnel	2 068 105	1 929 338
Impôts et taxes	122 812	119 829
Charges externes	1 885 578	1 804 780
Autres charges générales d'exploitation	18 863	15 649
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	412 389	415 918
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 797 776	2 410 213
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 338 046	1 529 038
Pertes sur créances irrécouvrables	970 324	351 404
Autres dotations aux provisions	489 406	529 771
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 045 997	1 053 971
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 310 261	807 898
Récupérations sur créances amorties	62 564	44 317
Autres reprises de provisions	673 172	201 756
RESULTAT COURANT	6 291 803	8 698 642
Produits non courants	695	11 999
Charges non courantes	530 893	191 171
RESULTAT AVANT IMPOTS	5 761 605	8 519 470
Impôts sur les résultats	1 603 594	1 584 422
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 158 011	6 935 048

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	15 945 413	16 791 247
2. (+) Récupérations sur créances amorties	62 564	44 317
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	35 827	47 112
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-7 261 907	-8 159 296
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-4 095 358	-3 869 597
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 603 594	-1 584 422
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 082 945	3 269 361
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 093 824	-5 666 141
9. (±) Créances sur la clientèle	-4 311 176	-10 676 272
10. (±) Titres de transaction et de placement	-13 434 724	7 307 829
11. (±) Autres actifs	1 525 081	-1 668 000
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-156 128	1 023 376
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 640 558	-8 078 162
14. (±) Dépôts de la clientèle	16 535 188	7 874 612
15. (±) Titres de créance émis	-1 713 460	543 497
16. (±) Autres passifs	-2 824 836	3 955 758
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	6 354 327	-5 383 503
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	9 437 272	-2 114 142
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-871 053	520 791
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	35 018	283 403
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-5 141 802	-227 062
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-979 869	-865 851
21. (+) Intérêts perçus	262 944	260 978
22. (+) Dividendes perçus	1 512 834	4 587 637
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 181 928	4 559 896
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	550 000	2 000 000
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-523 765	-479 686
28. (-) Dividendes versés	-2 442 327	-2 238 799
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 416 092	-718 485
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	1 839 252	1 727 269
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 303 483	5 576 214
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9 142 735	7 303 483

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthode d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 565 060	2 695	1 658 986	5 013 529	12 240 270	8 651 662
VALEURS RECUES EN PENSION						2 601 964
- au jour le jour						2 601 964
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE			12 012 090	2 860 303	14 872 393	19 655 354
- au jour le jour						2 980 000
- à terme			12 012 090	2 860 303	14 872 393	16 675 354
PRETS FINANCIERS		2 411 798	11 399 271		13 811 069	13 527 349
AUTRES CREANCES		45 151	12	879	46 042	99 493
INTERETS COURUS A RECEVOIR			175 845	41 247	217 092	222 138
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5 565 060	2 459 644	25 246 204	7 915 958	41 186 866	44 757 960

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRESORERIE	1 495 303	1 097 756	30 689 832	2 204 799	35 487 690	40 264 603
- Comptes à vue débiteurs	3 929	1 097 756	11 892 663	1 719 181	14 713 529	20 144 750
- Créances commerciales sur le Maroc			4 865 371		4 865 371	4 082 023
- Crédits à l'exportation			470 739		470 739	447 086
- Autres crédits de trésorerie	1 491 374		13 461 059	485 618	15 438 051	15 590 744
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			330 762	10 057 556	10 388 318	9 374 161
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT	36 443 822		24 780 576	736 454	61 960 852	56 335 607
CRÉDITS IMMOBILIERS	183 631		9 536 575	49 472 504	59 192 710	56 252 507
AUTRES CREDITS	1 703	5 243 035	2 189 354	259 129	7 693 221	7 970 641
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			945 477	529 592	1 475 069	1 406 601
CREANCES EN SOUFFRANCE	3	65 337	1 177 068	1 797 606	3 040 014	3 322 575
- Créances pré-douteuses			196		196	1 760
- Créances douteuses			6 866		6 866	595
- Créances compromises	3	65 337	1 170 006	1 797 606	3 032 952	3 320 220
TOTAL	38 124 462	6 406 128	69 649 645	65 057 640	179 237 875	174 926 696

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2017	31/12/2016
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	815	-	15 049 825	57 062	15 107 702	18 648 288
.Bons du trésor et valeurs assimilées					-	-
.Obligations					-	-
.Autres titres de créances					-	-
.Titres de propriété	815		15 049 825	57 062	15 107 702	18 648 288
TITRES NON CÔTÉS	1 829 298	49 133 875	1 618	141 846	51 106 637	33 263 981
.Bons du trésor et valeurs assimilées		44 999 735			44 999 735	31 048 496
.Obligations	272 484	108 790		135 566	516 840	1 394 751
.Autres titres de créances	1 556 143	4 017 022			5 573 165	803 799
.Titres de Propriété	671	8 328	1 618	6 280	16 897	16 935
TOTAL GÉNÉRAL	1 830 113	49 133 875	15 051 443	198 908	66 214 339	51 912 269

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	59 044 773	59 044 773	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	38 280 714	38 280 714	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	104 481	104 481	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 573 165	5 573 165	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 086 413	15 086 413	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	544 600	505 510	-	29 694	39 090	39 090
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 965	54 965	-	3 241	-	-
. OBLIGATIONS	423 053	412 359	-	12 042	10 694	10 694
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 582	38 186	-	14 411	28 396	28 396
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 664 056	6 664 056	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 664 056	6 664 056	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2017	MONTANT AU 31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	111 599	
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	325 427	561 304
Sommes dues par l'État	206 310	215 433
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	103	132
Divers autres débiteurs	119 014	345 739
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 292	
COMPTES DE REGULARISATION	3 222 574	4 771 177
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	237 806	159 465
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 295	55 825
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	309 697	897
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 118 301	1 013 893
Autres comptes de régularisation	1 506 475	3 541 097
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	121 302	121 070
TOTAL	3 782 194	5 453 551

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087			395 093
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	620 671	186 333		807 004	30 853	417 151			389 853
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	620 285	186 333		806 618	30 853	417 151			389 467
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	2 949		1 420	1 529					1 529
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087			395 093

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Créances	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2017			31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	N E A N T					
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 228 907	417 132	-	3 646 039	1 416 759	141 582	-	1 558 341	2 087 698
. Droit au bail	319 371	-	-	319 371	-	-	-	-	319 371
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 909 536	417 132	-	3 326 668	1 416 759	141 582	-	1 558 341	1 768 327
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 648 255	572 226	66 486	8 153 996	4 307 274	270 807	27 078	4 551 002	3 602 994
- Immeubles d'exploitation	2 087 076	158 709	40 972	2 204 813	886 794	54 955	24 525	917 224	1 287 589
. Terrain d'exploitation	440 500	26 440	788	466 152	-	-	-	-	466 152
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 585 414	132 269	31 562	1 686 121	830 880	53 821	15 216	869 485	816 636
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 162	-	8 622	52 540	55 914	1 134	9 309	47 739	4 801
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 070 499	143 236	7 220	2 206 515	1 753 877	72 138	708	1 825 306	381 209
. Mobilier de bureau d'exploitation	427 491	17 374	4 662	440 203	382 551	9 649	-	392 200	48 003
. Matériel de bureau d'exploitation	842 165	43 610	-	885 775	740 031	23 775	-	763 806	121 969
. Matériel Informatique	792 596	81 783	1 930	872 449	623 074	38 629	80	661 623	210 826
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247	469	628	8 088	8 220	85	628	7 677	411
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 743 913	140 696	47	1 884 562	1 349 642	110 310	47	1 459 905	424 657
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 746 767	129 585	18 247	1 858 106	316 961	33 404	1 798	348 567	1 509 539
. Terrains hors exploitation	740 776	74 500	3 512	811 765	-	-	-	-	811 765
. Immeubles hors exploitation	800 697	40 500	14 681	826 516	198 391	25 679	1 744	222 326	604 190
. Mobiliers et matériel hors exploitation	68 040	139	-	68 179	47 569	747	-	48 316	19 863
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	137 254	14 446	54	151 646	71 001	6 978	54	77 925	73 721
TOTAL	10 877 162	989 359	66 486	11 800 035	5 724 033	412 389	27 078	6 109 343	5 690 692

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	
	TERRAINS	4 300	-	4 300			
	IMMEUBLES	15 878	2 680	13 198			
	AAI	1 047	469	578			
	FRAIS	101	101	-			
TOTAL GENERAL		21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	-

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A- Participations dans les entreprises liées				18 415 837	18 234 081				1 475 065
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRES	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/06/2017	70 714	58 558	24 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	30/09/2017	2 214 934	342 936	169 500
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/2016	1 651	-3 593	
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369	30/06/2017	104 002	36 347	52 747
ATTIJARI INVEST.	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2016	52 127	4 454	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2016	58 139	29 335	16 000
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	11 400	100,00%	11 700	2 932				
ATTIJARI OPERATIONS	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2016	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2016	18 741	700	
ATTIJARI CIB AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2016	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2016	7 553	1 367	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	MONETIQUE	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	GESTION D'ACTIF	1 200 000	70,00%	13 889	13 889		-	-	11 023
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	GESTION D'ACTIF	1 312 000	70,00%	15 351	15 351		-	-	
ATTIJARI IVOIRE SA	HOLDING	32 450	66,67%	236 891	236 891	30/09/2017	35 531	3 081	92 384
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	BANQUE D'AFFAIRES	1 000	100,00%	8 194	8 194		-	-	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	INFORMATIQUE	300	100,00%	100	100	31/12/2016	187	-21	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	11 000	74,96%	33	-	31/12/2016	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	CAPITAL RISQUE	10 320	100,00%	10 320	2 681	31/12/2016	2 681	-11 227	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2016	4 289	-13	
BCM CORPORATION	HOLDING	200 000	100,00%	200 000	200 000	30/06/2017	242 800	25 316	50 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2016	10 406	-14	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	1 500	100,00%	1 675	728	31/12/2016	728	-123	
MEDI TRADE	TRADING	1 200	20,00%	240	140	31/12/2016	699	-3	
AL MIFTAH	IMMOBILIER	100	100,00%	244	-	31/12/2016	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2016	49 107	33 296	20 000
WAFI COMMUNICATION	COMMUNICATION	3 000	85,00%	2 600	225	31/12/2016	260	-30	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	2 000	100,00%	3 700	2 061	31/12/2016	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	1 787	100,00%	46	46	31/12/2016	1 187	-49	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2016	6 195	-545	
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	1 500	100,00%	1 500	1 173	31/12/2016	1 173	-334	
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	2 000	100,00%	2 066	1 451	31/12/2016	1 451	-494	
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	1 500	100,00%	1 500	1 011		-	-	
ATTIJARIWAFI BANK EGYPT	BANQUE	995 129	60,00%	3 244 162	3 244 162	30/06/2017	4 055 531	199 402	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	STÉ IMMOBILIERE	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2016	28 962	21 054	15 000
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	STÉ IMMOBILIERE	50 000	100,00%	51 449	25 433	31/12/2016	25 433	-17	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	STÉ IMMOBILIERE	300	50,00%	25	25	31/12/2016	1 089	-21	
ATTIJARI RECOURVEMENT	STÉ IMMOBILIERE	3 350	100,00%	11 863	4 502	31/12/2016	4 502	-20	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	STÉ IMMOBILIERE	15 000	100,00%	15 531	7 851	31/12/2016	7 851	-1 372	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobiliere	300	100,00%	5 266	2 877	31/12/2016	2 877	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Sté Immobiliere	300	100,00%	299	299	31/12/2016	446	-47	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobiliere	300	100,00%	2 685	488	31/12/2016	488	28	
AYK	Sté Immobiliere	100	100,00%	100	-	31/12/2016	-954	6	
CAPRI	Immobilier	25 000	99,76%	88 400	3 912	31/12/2016	23 174	-18 808	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Sté Immobiliere	3 906 000	100,00%	66 761	66 761	31/12/2016	3 796 158	-33 822	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/06/2017	63 284	316	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	BANQUE OFFSHORE	2 400	100,00%	92 442	92 442	30/06/2017	22 826	1 296	26 443
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	100,00%	324 074	324 074	30/06/2017	311 675	66 050	130 000
WAFI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2016	152 906	96 164	96 000
WAFASALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/06/2017	1 573 439	145 712	152 727
WAFI LLD	LEASING	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/06/2017	39 687	6 069	10 000
WAFABAIL	CREDIT-BAIL	150 000	58,10%	91 158	91 158	30/06/2017	899 249	65 703	38 348
DAR ASSAFIA LITAMWIL	SOCIETE DE FINANCEMENT	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2016	65 822	1 172	
ANDALUCARTAGE	HOLDING	308 162	100,00%	3 937 574	3 937 574	30/06/2017	183 504	15 707	200 176
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	BANQUE	558	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632		
ATTIJARIWAFI EURO FINANCES	HOLDING	48 600	100,00%	502 621	502 621	30/06/2017	48 168	-20	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBDO"	BANQUE	11 450 000	4,90%	35 979	35 979	30/06/2017	83 258 992	8 604 616	7 950
CAFIN	BANQUE	1 122 000	100,00%	257 508	257 508	30/06/2017	6 420 204	1 555 931	47 743
KASOVI	BANQUE	50	100,00%	1 519 737	1 519 737	30/06/2017	165 442	8 676	-
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	BANQUE	10 005 740	51,00%	689 599	689 599	30/06/2017	23 830 218	1 729 564	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	BANQUE	10 000 000	51,00%	648 084	648 084	30/06/2017	60 131 658	101 754 888	72 694
CREDIT DU SENEGAL	BANQUE	10 000 000	95,00%	292 488	292 488	30/06/2017	17 886 383	1 818 913	26 020
CREDIT DU CONGO	BANQUE	10 476 730	91,00%	608 734	608 734	30/06/2017	19 856 475	3 240 139	71 782
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	BANQUE	10 000 000	58,71%	848 842	848 842	30/06/2017	29 863 236	5 759 270	70 029
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	HOLDING	10 010	100,00%	113 120	113 120	30/06/2017	9 878	-6	
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	BANQUE	10 540 000	51,00%	379 110	379 110	30/06/2017	37 621 202	5 343 652	74 499
SOCIETE BIA TOGO	BANQUE	9 108 974	66,76%	153 301	153 301	30/06/2017	10 813 939	371 602	
ATTIJARI TCHAD	BANQUE	10 000 000	100,00%	166 908	166 908		-	-	
BANK ASSAFA	BANQUE	350 000	100,00%	350 000	350 000		-	-	
WAFACAMBIO	ETABLISSEMENT DE CREDIT		100,00%	963	963		-	-	
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	BANQUE OFFSHORE		100,00%	5 842	5 842		-	-	

(SUITE) DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

B- Autres titres de participation		660 402	535 767						27 110
NOUVELLES SIDÉRURGIES INDUSTRIELLES	SIDÉRURGIE	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	2 445 162	-1 099 344	
FT MIFTAH	FONDS DE TITRISATION	50 100	100,00%	50 100	50 100				
SONASID	SIDÉRURGIE	390 000		28 391	6 947	31/12/2016	1 888 010	-62 470	
ATTIJARIWAFI BANK	Banque	2 035 272		623	623		-	-	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518		32 628	32 628	31/12/2016	629 321	38 740	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	8 865	31/12/2016	31 869	-1 048	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	PRISE DE PARTICIPATIONS	400 000	3,25%	13 000	8 298		-	-	
BOUZNIKA MARINA	Promotion Immobilière	-		500	-		-	-	
EUROCHEQUES MAROC		-		364	364		-	-	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	18,26%	9 970	6 910	31/12/2016	37 840	3 061	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801		-	-	
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition	-		400	400		-	-	
MOUSSAFIR HOTELS	HÔTELLERIE	193 000	33,34%	64 343	64 343	30/06/2017	282 236	10 594	4 028
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	14 614		-	-	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	PROMOTION IMMOBILIERE	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/2016	208 340	2 574	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	335 800	16,95%	58 221	58 221		-	-	3 370
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	PRESTATION DE SERVICE	-		8 150	7 784		-	-	
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,58%	1 342	1 342		-	-	
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704	-		-	-	
INTAJ	Immobilier	576	12,50%	1 041	549		-	-	
EXP SERVICES MAROC S.A.	SERVICES DE CENTRALISATION DES RISQUES	20 000	3,00%	600	600		-	-	
H PARTNERS	FONDS D'INVESTISSEMENT	1 400 010	7,14%	100 000	39 433	31/12/2016	891 577	-46 109	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	400 000		20 000	20 000	31/12/2016	376 867	30 275	
MAROC NUMERIQUE FUND	Fond d'investissement	75 000	20,00%	15 000	9 202	31/12/2016	46 012	-4 836	
FONCIERE EMERGENCE	Immobilier	360 051	8,06%	33 844	21 856	31/12/2016	271 272	-3 522	
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	109 468 EUR	7,94%	80 KEUR	- 29 KEUR	31/12/2016	886	-	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	ASSURANCE	-		894	894		-	-	
WAFI IMA ASSISTANCE	ASSURANCE ET REASSURANCE	50 000		15 356	15 356	31/12/2016	90 896	20 765	2 112
3 P FUND	Fonds d'investissement	220 020	5,00%	11 000	7 805	31/12/2016	121 127	-10 635	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583	-		-	-	
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	500.000\$	1,20%	49 583	49 583		-	-	
FONDS ATTJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	GESTION D'ACTIF	31 EURO		346	346		-	-	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2016	202 973	83 632	17 600
SOCIETE INTERBANK	GESTION DE CARTES BANCAIRES	11 500	16,00%	1 840	1 840		-	-	
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRE	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	-		59	59		-	-	
SMAEX	ASSURANCE	37 450	11,42%	4 278	4 278		-	-	
C- Emplois assimilés				355 694	334 971				-
C/C ASSOCIES				338 885	318 163				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				16 809	16 808				
Total Général				19 431 933	19 104 819				1 502 175

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 490	263 930	1 267 916	1 533 336	4 502 092
VALEURS DONNEES EN PENSION	12 031 707	2 816 497			14 848 204	5 211 350
- au jour le jour		2 816 497			2 816 497	700 081
- à terme	12 031 707				12 031 707	4 511 269
EMPRUNTS DE TRESORERIE	950 000	2 768 000	2 822 835	4 403 275	10 944 110	11 974 851
- au jour le jour		2 158 000	69 957		2 227 957	1 546 184
- à terme	950 000	610 000	2 752 878	4 403 275	8 716 153	10 428 667
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	45 905	29 690			75 595	73 941
INTERETS COURUS A PAYER					29 355	27 807
TOTAL	13 029 604	5 615 677	3 086 765	5 671 273	27 432 674	21 792 115

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	2 587 185	3 269 788	30 217 492	105 339 851	141 414 316	129 555 947
COMPTES D'ÉPARGNE				27 861 271	27 861 271	26 911 023
DEPÔTS À TERME	665 000	3 534 043	10 552 168	24 288 914	39 040 125	38 365 648
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	52 870	6 091 562	7 718 502	2 507 416	16 370 350	13 248 394
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					682 779	752 641
TOTAL	3 305 055	12 895 393	48 488 162	159 997 452	225 368 841	208 833 653

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/12/2013	24/12/2018	100 000	5,60%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/04/2014	23/04/2019	100 000	4,60%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/07/2015	23/07/2018	100 000	3,28%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	17/08/2015	17/08/2018	100 000	3,25%	IN FINE	490 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/01/2016	12/01/2018	100 000	3,12%	IN FINE	690 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/01/2016	14/01/2019	100 000	3,31%	IN FINE	404 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/2016	21/01/2019	100 000	3,29%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2016	22/04/2019	100 000	2,58%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	11/09/2017	12/03/2018	100 000	2,46%	IN FINE	501 500			
CERTIFICATS DE DEPOTS	11/09/2017	10/09/2018	100 000	2,61%	IN FINE	1 343 000			
TOTAL						5 778 500			

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2017	MONTANT AU 31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	377 445	
OPERATIONS DIVERS SUR TITRES	1 976 885	2 855 703
CRÉDITEURS DIVERS	3 027 880	2 567 281
Sommes dues à l'État	749 912	842 950
Sommes dues aux organismes de prévoyance	76 146	72 370
Sommes diverses dues au personnel	4 756	395 437
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	427 651	4 432
Fournisseurs de biens et services	1 745 018	1 226 988
Divers autres créditeurs	24 397	25 104
COMPTES DE REGULARISATION	1 698 103	4 629 530
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	1 063	233
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	612 427	1 066 893
Autres comptes de régularisation	1 084 613	3 562 404
TOTAL	7 080 313	10 052 514

PROVISIONS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR:	8 832 139	1 318 901	1 506 457	-10 767	8 633 816
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	8 195 429	1 264 061	1 197 485	-10 767	8 251 238
Titres de placement	32 713	10 754	4 377		39 090
Titres de participation et emplois assimilés	587 620	44 086	304 595		327 111
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Autres actifs	16 377	-	-		16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 165 024	519 305	481 352	50 177	3 253 154
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	305 490	73 984	112 776	9 978	276 676
Provisions pour risques de change	907		907		-
Provisions pour risques généraux	1 898 849	165 700			2 064 549
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	135 798	45 322	38 454		142 666
Provisions pour autres risques et charges	823 980	234 299	329 215	40 199	769 263
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	11 997 163	1 838 206	1 987 809	39 410	11 886 970

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2016	UTILISATION DÉCEMBRE 2017	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2017
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL					

NÉANT

DETTES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2017 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2016 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2017 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2016 (en contrevaaleur KDH)
MAD			3,39%	10 ANS		879 600				
MAD			5,60%	10 ANS		1 120 400				
MAD			3,26%	10 ANS		290 000				
MAD			5,00%	10 ANS		710 000				
MAD			3,06%	7 ANS		798 300				
MAD			4,77%	7 ANS		201 700				
MAD			3,00%	5 ANS		710 000				
MAD			5,60%	7 ANS		540 000				
MAD			3,29%	10 ANS		320 000				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			4,13%	7 ANS		411 800				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			2,81%	7 ANS		1 250 000				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			2,81%	7 ANS		896 500				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			2,92%	7 ANS		925 000				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
TOTAL						13 200 000				

(1) cours BAM au 31/12/2017 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2016	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2017
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	26 350 000	4 493 500	-	30 843 500
Réserve légale	203 527	-		203 527
Autres réserves	18 029 980	4 493 500		22 523 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 116 493			8 116 493
Capital	2 035 272	-	-	2 035 272
Capital appelé	2 035 272			2 035 272
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	160	308		468
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	6 935 048	-6 936 135	1 087	4 158 011
TOTAL	35 320 900	-2 442 327	1 087	37 037 671

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	118 180 275	74 919 835
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 574 906	532
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	4 574 374	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	50 599 636	18 287 612
Crédits documentaires import	14 210 895	15 148 137
Acceptations ou engagements de payer	3 332 250	3 139 475
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	33 056 491	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	15 990 396	15 981 109
Crédits documentaires export confirmés	90 847	158 310
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	2 005 381	2 058 580
Autres cautions, avals et garanties donnés	13 894 168	13 764 219
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	47 015 337	40 650 582
Garanties de crédits données	6 490 412	985 258
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	20 061 754	19 531 342
Autres cautions et garanties données	19 781 765	19 437 319
Engagements en souffrance	681 406	696 663
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	20 389 889	23 034 121
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		1 491 560
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		1 491 560
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20 008 773	21 270 627
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	20 008 773	21 270 627
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	381 116	271 934
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	381 116	271 934

ENGAGEMENTS SUR TITRES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	3 144
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	3 144
Engagements reçus	15 274
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	15 274

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Opérations de change à terme	54 792 398	48 152 264		
Devises à recevoir	20 670 552	20 756 134		
Dirhams à livrer	6 030 477	10 268 448		
Devises à livrer	21 191 080	13 605 264		
Dirhams à recevoir	6 900 289	3 522 418		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	36 443 732	40 892 549		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	3 665 834	10 377 597		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	13 766 177	21 580 582		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	19 011 721	8 934 370		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 682		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles		Autres valeurs et sûretés	
TOTAL	11 682		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 812 912	6 779 503	17 048 187	9 747 106	799 158	41 186 866
Créances sur la clientèle	12 045 503	15 478 662	43 838 403	62 419 834	45 455 473	179 237 875
Titres de placement	12 417	5 224	83 544	400 281	9 572	511 038
Titres d'investissement			1 833 273	698 529	4 308 417	6 840 219
TOTAL	18 870 832	22 263 389	62 803 407	73 265 750	50 572 620	227 775 998
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 936 690	3 416 027	1 647 723	432 234		27 432 674
Dettes envers la clientèle	18 004 624	12 907 127	68 908 318	72 771 626	52 777 146	225 368 841
Titres de créance émis	690 000	501 500	2 833 438	1 854 000		5 878 938
Emprunts subordonnés			8 655 451	967 500	3 696 700	13 319 651
TOTAL	40 631 314	16 824 654	82 044 930	76 025 360	56 473 846	272 000 104

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF :	35 629 927	32 143 003
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	159 682	86 111
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 226 499	10 453 917
Créances sur la clientèle	4 397 362	5 067 306
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 806 032	4 566 675
Autres actifs	113 703	3 202 753
Titres de participation et emplois assimilés	13 926 649	8 753 823
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		12 418
PASSIF :	17 040 475	22 240 870
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 330 352	13 619 000
Dépôts de la clientèle	8 786 632	8 393 002
Titres de créance émis		
Autres passifs	923 491	229 955
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		-1 087
HORS BILAN :	60 343 017	62 115 518
Engagements donnés	42 054 981	41 589 237
Engagements reçus	18 288 036	20 526 281

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
17	54 763 809

MARGE D'INTÉRÊTS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 926 121	8 941 326
dont : Intérêts	8 682 864	8 684 083
Commissions sur engagements	243 257	257 243
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 030 084	966 137
dont : Intérêts	969 858	925 775
Commissions sur engagements	60 226	40 362
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	305 196	347 179
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	10 261 401	10 254 641
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 451 394	2 718 007
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	592 376	436 578
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	207 086	246 466
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	3 250 856	3 401 051
MARGE D'INTERETS	7 010 544	6 853 590

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2017	31/12/2016
Commissions sur fonctionnement de comptes	222 827	213 692
Commissions sur moyens de paiement	663 751	588 327
Commissions sur opérations sur titres	52 669	41 266
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	81 866	76 390
Commissions sur prestations de service sur crédit	127 032	156 833
Commissions sur ventes de produits d'assurance	118 240	100 666
Commissions sur autres prestations de service	368 835	316 611
TOTAL	1 635 220	1 493 786

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
Charge de personnel	2 068 105	1 929 338
Impôts et taxes	122 812	119 829
Charges externes	1 885 578	1 804 780
Autres charges générales d'exploitation	18 863	15 649
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	412 389	415 918
TOTAL	4 507 747	4 285 515

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
+ Gains sur les titres de transaction	1 994 475	2 094 865
- Pertes sur les titres de transaction	365 293	315 888
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 629 182	1 778 977
+ Plus value de cession sur titres de placement	9	42 716
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	4 377	565
- Moins value de cession sur titres de placement		5 303
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	10 753	2 459
Résultat des opérations sur titres de placement	-6 367	35 518
+ Gains sur opérations de change virement	1 608 702	2 343 053
+ Gains sur opérations de change billets	100 026	91 204
- Pertes sur opérations de change virement	1 068 310	1 981 678
- Pertes sur opérations de change billets	4 841	3 836
Résultat des opérations de change	635 577	448 742
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	44 826	101 899
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	211 478	81 413
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	306 140	247 003
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	23 967	80 138
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	128 219	66 507
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	308 420	344 322
Résultat des opérations sur les produits dérivés	101 838	-60 652

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2017	31/12/2016
Titres de placement	-	-
Titres de participation	1 512 834	4 587 637
TOTAL	1 512 834	4 587 637

AUTRES PRODUITS ET CHARGES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2017	31/12/2016
Autres produits bancaires	4 288 009	5 002 750
Autres charges bancaires	2 936 757	3 761 407
TOTAL	1 351 252	1 241 343
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation non bancaire	52 074	104 797
Charges d'exploitation non bancaire	3 469	-
TOTAL	48 605	104 797
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 797 776	2 410 213
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	2 045 997	1 053 971
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2017	31/12/2016
Produits non courants	695	11 999
Charges non courantes	530 893	191 171

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	6 291 804
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	385 852
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 813 419
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	4 864 237
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 799 768
. Résultat courant après impôts (=)	4 492 036
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	166 938	1 331 701	1 376 367	122 272
B. TVA à récupérer	205 855	488 152	491 830	202 177
Sur charges	98 687	368 692	385 129	82 250
Sur immobilisations	107 168	119 460	106 701	119 927
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-38 917	843 549	884 537	-79 905

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	4 158 011	
. Bénéfice net	4 158 011	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 989 446	
1- Courantes	1 989 446	
- Impôt sur les sociétés	1 603 594	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	18 944	
- Dotations aux provisions ayant supporté l'impôt	165 700	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	45 322	
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	18 700	
- Charges exceptionnelles non déductibles	136 052	
- Cadeaux personnalisés	1 134	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 813 419
1- Courantes		1 813 419
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 504 465
- Reprise de provisions utilisées		38 454
- Reprise des autres provisions pour risques et charges		270 500
- Reprise de provisions pour risques généraux		-
2- Non courantes		
TOTAL	6 147 457	1 813 419
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		4 334 038
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		4 334 038
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		4 334 038
. Bénéfice net fiscal (A - C)		4 334 038
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 433 137	47,87%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 597 202	15 597 202	7,66%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 226 583	6,50%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	HAY RIAD - B.P 20 38 - RABAT MAROC	10 417 416	10 417 416	5,12%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	7 860 780	7 860 780	3,86%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	2 819 401	1 462 560	0,72%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	1 551 495	1 551 495	0,76%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	33 009 471	34 596 197	17,00%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID - ESPAGNE	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	160	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 442 327
Résultat net de l'exercice	6 935 048	Autres affectations	4 492 413
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	468
Autres prélèvements			
TOTAL A	6 935 208	TOTAL B	6 935 208

RÉSEAU au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

RESEAU	31/12/2017	31/12/2016
Guichets permanents	1191	1171
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1306	1245
Succursales et agences en Europe	64	68
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	8

EFFECTIFS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

EFFECTIFS	31/12/2017	31/12/2016
Effectifs rémunérés	8 533	8 236
Effectifs utilisés	8 533	8 236
Effectifs équivalent plein temps	8 533	8 236
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 633	4 385
Employés (équivalent plein temps)	3 900	3 851
dont effectifs employés à l'étranger	58	61

RÉSULTATS DES AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2017	DÉCEMBRE 2016	DÉCEMBRE 2015
CAPITAUX PROPRES	37 037 671	35 320 900	30 623 461
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	11 502 724	14 235 602	10 840 770
Résultats avant impôts	5 761 605	8 519 470	5 118 408
Impôts sur les résultats	1 603 594	1 584 422	1 452 990
Bénéfices distribués	2 442 327	2 238 799	2 035 272
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12,00	11,00	10,00
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 068 105	1 929 338	1 854 299
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

I. DATATION	31 décembre 2017
. Date de clôture ⁽¹⁾	févr-18
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

COMPTES DE LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants	187 961	175 692
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	816 418	788 355
Autres comptes chèques	2 180 220	2 013 690
Comptes d'affacturage	7	7
Comptes d'épargne	922 849	877 619
Comptes à terme	16 815	17 757
bons de Caisse	2 699	2 711
Autres comptes de dépôts	1 303 343	1 086 464
TOTAL	5 430 312	4 962 295



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous